

**DECISION N° 2022/239**

**portant délégation de signature dans le cadre de la gestion des mesures de soins sans consentement**

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 6143-7 et D. 6143-33 ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005, modifié, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du centre national de gestion du 20 janvier 2021 nommant Monsieur Yves PRAUD directeur d'EPSYLAN, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 ;

Vu la décision n°2016/69 du 2 mai 2016 nommant Virginie DAUVERGNE directrice adjointe chargée des finances et des services logistiques ;

Vu la décision n°35 du 22 janvier 2020 nommant Madame Lucie PEROCHEAU, attachée d'administration hospitalière, à compter du 27 janvier 2020 ;

Le directeur décide :

**Article unique**

Une délégation de signature est donnée à :

1. Lucie PEROCHEAU, Responsable Admissions – Accueil – Droits des Usagers
2. Virginie DAUVERGNE, Directeur Adjoint chargé des Services Financiers et Logistiques,
3. Directeurs et Cadres d'astreinte de Direction :

Madame Isabelle VADKERTI	Directrice des Ressources Humaines
Madame Mylène RAUD	Directrice des soins et de la qualité / gestion des risques
Monsieur Fabien LE GALL	Cadre supérieur de santé – Pôle Intersectoriel
Madame Emie CORBARD	Attachée d'administration hospitalière DRH
Monsieur Cyril BERTAT	Cadre supérieur de santé – Pôle Ouest
Madame Marie-Thérèse PERAIS	Cadre supérieur de santé – Pôle Est
Monsieur Laurent CRAND	Cadre supérieur de santé – Pôle PIJ
Madame Chantal ROZO	Cadre supérieure de santé – Direction des soins et de la qualité / gestion des risques
Madame Fabienne SCHAAKE	Attachée d'administration hospitalière, Services Économiques et logistiques
Madame Caroline THOMAZEAU	Technicien supérieur hospitalier Responsable du service finances

pour :

- Les documents constitutifs du dossier d'admission en soins sur décision du directeur (SDT, SDTU, SPI) ou en soins sur décision du représentant de l'état (SDRE) :
  - o Demande d'admission,
  - o Certificats médicaux d'admission et de 24h,
  - o Demande du tiers,
  - o Réquisition du Maire,
  - o Arrêté préfectoral,
- Les certificats certifiés « copie conforme » ;
- Les décisions du directeur relatives aux soins psychiatriques sans consentement ;
- La saisine pour le contrôle du juge des libertés et de la détention d'une mesure d'hospitalisation complète en soins psychiatriques ;
- Les courriers d'admission et de fin de la mesure au Procureur pour les soins psychiatriques sur décision du directeur (SDT, SDTU, SPI) ;

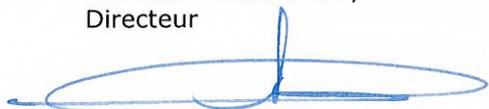
- Les bordereaux d'envoi des dossiers présentés à la Cour d'Appel ;
- Les convocations des collèges pluridisciplinaires ;
- Les récépissés de réceptions d'ordonnances du Juge des Libertés et de la Détention et de la Cour d'Appel.

La présente délégation prend effet à compter de ce jour. Elle peut être retirée à tout moment sur décision du Directeur de l'établissement.

Elle est affichée dans l'établissement, publiée sur son réseau Intranet ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Loire-Atlantique.

Fait à Blain, le 15 juin 2022

Monsieur Yves PRAUD,  
Directeur



Madame Marie-Thérèse PERAIS,  
Cadre supérieur de santé, Pôle Est



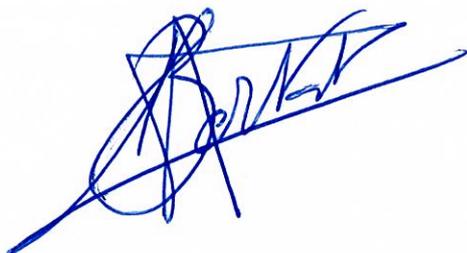
Madame Emie CORBARD,  
Attachée d'administration hospitalière, DRH



Madame Virginie DAUVERGNE,  
Directrice des finances et des services logistiques



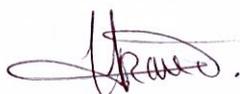
Monsieur Cyril BERTAT,  
Cadre supérieur de santé, Pôle Ouest



Monsieur Fabien LE GALL,  
Cadre supérieur de santé, Pôle Intersectoriel



Monsieur Laurent CRAND,  
Cadre supérieur de santé,  
Pôle de psychiatrie infanto-juvénile



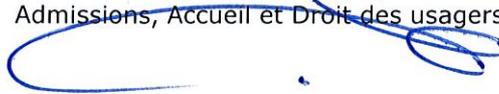
Madame Mylène RAUD,  
Directrice des soins et de la qualité / gestion des risques



Madame Isabelle VADKERTI,  
Directrice des ressources humaines



Madame Lucie PEROCHEAU,  
Attachée d'administration hospitalière  
Admissions, Accueil et Droit des usagers



Madame Fabienne SCHAAKE,  
Attachée d'administration hospitalière,  
Services économiques et logistiques



Madame Caroline THOMAZEAU,  
Technicien supérieur hospitalier,  
Services finances



Madame Chantal ROZO  
Cadre supérieure de santé  
Direction des soins et de la qualité /  
gestion des risques



